

Si nous devons nous interroger sur les composantes d'une cité « idéale », il faudra tenir compte de ces caractéristiques générales :

- relation entre l'individu et la collectivité.
- opposition entre le privé et le public.
- organisation d'un espace urbain favorisant le mieux possible l'organisation sociale, économique et politique – mais quelle relation avec la nature ?
- organisation sociale et politique devant doser (à défaut de faire cohabiter)
  - ordre et stabilité
  - justice et égalité sociales
  - libertés individuelles et collectives.

Un certain nombre de thèmes ou genres littéraires présentent des similitudes avec celui de l'utopie, sans devoir pourtant être confondus avec elle. Par exemple : Age d'or, pays de Cocagne, Arcadie, robinsonnade, « monde à l'envers », etc. Il faut donc, pour être rigoureux, tenir compte d'une radicale différence d'intention de l'utopie par rapport aux autres :

- le refus de la soumission à la transcendance (à opposer aux genres qui évoquent l'abri, le refuge, la démission devant le réel)
- la recherche d'une rédemption de l'homme par l'homme (à opposer à la pensée religieuse et à l'attente d'un paradis dans l'au-delà)
- la volonté d'agir et de modifier le cours de l'Histoire, en considérant que rien n'est acquis ni fixé de manière définitive
- la recherche d'un bonheur actif et d'une finalité terrestre à l'aventure humaine
- dans un cadre collectif, avec une conscience sociologique en éveil

« On pourra donc parler d'utopie lorsque, dans un **cadre narratif** (ce qui exclut les traités politiques) se voit animée une **collectivité** (ce qui exclut la robinsonnade), fonctionnant selon certains principes politiques, économiques, éthiques, restituant la complexité d'une **existence sociale** (ce qui exclut l'âge d'or, Cocagne ou l'Arcadie), qu'elle soit située dans un **lointain** géographique ou temporel et enclavée ou non dans un **voyage** imaginaire.

On en conclura que la réalisation de l'utopie *stricto sensu* requiert l'utilisation du roman et la conscience d'une certaine intention, c'est-à-dire une forme assumant un propos »